UCLouvain

wfarm2111

2026

Pharmacothérapie intégrée

5.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1 et Q2

Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Dessy Chantal ;Dujardin Nathalie ;Feron Olivier ;Hermans Emmanuel ;Rocour Muriel ;Spinewine Anne ;Van Bambeke Françoise (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Aborder de façon approfondie la pharmacothérapie de plusieurs grandes classes de médicaments correspondant à des pathologies majeures fréquemment rencontrées tant en milieu non-hospitalier qu'hospitalier, mais sans aborder des situations trop spécialisées. A titre d'exemple, le cours abordera - l'hypertension et la prévention des maladies cardiovasculaires liées à l'athéromatose; - le diabète et ses complications; - l'ostéoporose et les troubles de la ménopause; - les trouble du sommeil; - la maladie de Parkinson; - les pathologies respiratoires infectieuses (hautes et basses) et restrictives (bronchite chronique, asthme'); les infections urinaires et cutanées; - le reflux gastro-oesophagien, la diarrhée et la constipation - la migraine et autres céphalées - le traitement de la douleur aiguë et chronique - les allergies Pour chacun de ce sujets, le cours examinera le rôle que le pharmacien peut et doit jouer pour la mise en place de traitements efficaces et surs.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1 Donner au futur pharmacien d'officine (ou hospitalier / clinicien) une ouverture vers l'usage du médicament dans des situations cliniques réelles. La démarche et la compétence à acquérir s'inscrivent dans le cadre des "soins pharmaceutiques". A l'issue du cours, le futur pharmacien doit être à même de: - comprendre les grandes indications et l'usage rationnel de classes médicamenteuses importantes, tenant compte des pathologies en cause et de la situation particulière éventuelle du patient; - situer les médicaments prescrits pour ces indications dans l'ensemble de la thérapeutique (médicamenteuse et non-médicamenteuse); - comprendre la nature des effets recherchés et les conditions pour les obtenir; - comprendre et évaluer correctement les effets indésirables liés à l'administration du ou des médicaments en cause, tenant compte de la situation particulière du patient si nécessaire; - comprendre la nature des interactions médicamenteuses éventuelles et être capable de les gérer de façon rationnelle et pro-active; - être capable de juger de l'adéquation des posologies (y compris les schémas posologiques) en fonction de la situation du patient; - sur cette base, donner au patient les conseils éclairés qu'il est en droit d'attendre; - pouvoir dialoguer avec les autres intervenants en ce qui concerne le bon usage du ou des médicaments prescrits.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Évaluation continue aux séminaires (interrogations et plan de soin [PDS]) Examen en fin d'année - incluant une partie écrite (analyse de cas clinique, QCM) et une partie orale (questions ouvertes de pharmacothérapie).
Méthodes d'enseignement	Cours magistraux portant sur la pharmacothérapie liée au traitement des pathologies courantes Séminaires portant sur l'analyse de cas cliniques, la réalisation de plans de soins pharmaceutiques et l'apprentissage de la communication avec le patient.
Contenu	- aborder de façon interactive les sujets sélectionnés, en tenant compte des recommandations de bonne pratique et de bon usage du médicament; - réalisation de plans de soins pharmaceutiques; - apprendre à dialoguer avec les professionnels de la santé et les patients (conseil éclairé) - analyse critique d'échecs thérapeutiques sur base de rapports cliniques - apprentissage de la technique d'anamnèse médicamenteuse - séminaires par petits groupes (chaque étudiant sera amené à prendre une part active aux activités) - certains cours envisageront de façon intégrée la prise en charge médicamenteuse de patients présentant des pathologies multiples. Ces cours feront intervenir plusieurs enseignants, y compris des pharmaciens d'officine.
Autres infos	La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement.Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE
Faculté ou entité en charge:	FARM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	5		